

**EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL  
DE LA NATION HURONNE-WENDAT**

CANADA,

VILLAGE DES HURONS, WENDAKE

**COPIE DE RÉOLUTION**

NUMÉRO 7428 SÉANCE DU 21 août 2023

**Sont présents:**

<b>Rémy Vincent</b>	<b>Grand Chef</b>
Denis «Kalo» Bastien	Chef familial
Carlo Gros-Louis	Chef familial
Dave Laveau	Chef familial
René «Wellie» Picard	Chef familial
Stéphane B. Picard	Chef familial
William Romain	Chef familial
Daniel Sioui	Chef familial
Jean-Mathieu Sioui	Chef familial (Absent)
Tina Durand	Secrétaire

**ACCEPTATION DES ÉTATS FINANCIERS 2022-2023**

**Attendu que** le Conseil de la Nation huronne-wendat (CNHW) a retenu les services professionnels de la firme Deloitte (Deloitte) pour effectuer la vérification et la préparation de ses états financiers et ceux de ses corporations affiliées;

**Attendu que** le sommaire d'audit et le projet d'état financier pour l'année financière 2022-2023 ont été présentés par Deloitte au comité des finances et qu'ils s'en disent satisfaits;

**Attendu que** Deloitte a présenté un sommaire d'audit et déposé les états financiers vérifiés pour l'année financière 2022-2023 et en a discuté avec les membres du CNHW à leur satisfaction lors de la séance de travail tenue le 17 juillet 2023;

**Attendu que,** conformément aux dispositions administratives prises avec Services aux Autochtones Canada (SAC), le CNHW doit approuver par résolution lesdits états financiers vérifiés et en faire parvenir une copie à SAC, le ou avant le 31 juillet 2023;

Page 1 de 2

VRAIE COPIE CERTIFIÉE

CE 22 août 2023 Résolution adoptée à l'unanimité



SECRÉTAIRE  
TINA DURAND

**EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL  
DE LA NATION HURONNE-WENDAT**

CANADA,

VILLAGE DES HURONS, WENDAKE

**COPIE DE RÉOLUTION**

NUMÉRO 7428 SÉANCE DU 21 août 2023

**ACCEPTATION DES ÉTATS FINANCIERS 2021-2022**

Compte tenu de ce qui précède, **il est proposé** par le Chef familial René W. Picard, **appuyé** par le Chef familial William Romain, et **résolu** :

- **Que** le Conseil de la Nation huronne-wendat reçoive le sommaire d'audit et en approuve le contenu et accepte les états financiers pour l'année 2022-2023;
- **Que** la directrice des Finances et des Technologies de l'information fasse parvenir, avant le 31 juillet 2023, une copie desdits états financiers audités à Services aux Autochtones Canada ainsi qu'aux bailleurs de fonds pour qui les états financiers audités sont exigés.

Page 2 de 2

VRAIE COPIE CERTIFIÉE

CE 22 août 2023 Résolution adoptée à l'unanimité



SECRÉTAIRE  
TINA DURAND